

Avis de constitution

SOCIETE « CISSE ET FRERES TRANSPORT ET CONSTRUCTION » en abrégé « CFTC »

Siège ABIDJAN KOUMASSI QUARTIER DIVO NON
LOIN DE LA PHARMACIE MARAIS, Lot 577, Ilot 60

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/01/2025 , et enregistrés au CEPICI le 04/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CISSE ET FRERES TRANSPORT ET CONSTRUCTION » en abrégé « CFTC »

Objet : Transport publics de personnes et de marchandises, vente et location de véhicules, mécanique général, commerce général

La participation directe ou indirecte de la société a toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement a l'objet ci-avant.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI QUARTIER DIVO NON

LOIN DE LA PHARMACIE MARAIS, Lot 577, Ilot 60

Dirigeant(s) M CISSE IBRAHIMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-05376 du 12/05/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°29584/GTCA/RC/2025 du 12/05/2025

